

sites et architecture

par MAX QUERRIEN, Directeur de l'Architecture
au Ministère des Affaires Culturelles.

L'homme ne peut pas être considéré purement et simplement comme un adversaire de la nature. S'il est vrai qu'il ajoute à la nature, s'il est vrai qu'il la transforme, il ne faut pas oublier qu'il est, lui aussi, dans la nature, qu'il en fait partie et qu'à vouloir le réduire à la position d'une sorte d'occupant sans titre, invité à se tenir discrètement dans les communs de la terre, on commettrait un redoutable contresens, que la goujaterie des massacreurs de sites expliquerait sans doute mais sans pouvoir le justifier.

Parce que l'homme est, dans ses profondeurs, un être historique, il a introduit l'histoire dans la nature. Bien plus, c'est au fil de sa confrontation successive avec la nature que, surmontant et dominant par son invention les phénomènes naturels, l'homme s'est affirmé comme un être historique.

C'est donc à la fois comme milieu provocateur et comme objet d'une immense action transformatrice que la nature, depuis les origines, participe de l'essence historique de l'homme. Le chaud et le froid, l'ombre et la lumière, le temps et l'espace ont fait de la relation architecturale le mode ordinaire et quotidien de la présence réciproque de l'homme et de la nature l'un à l'autre. Vouloir aujourd'hui séparer radicalement la nature donnée et la nature créée, c'est ne pas tenir compte de cette longue solidarité qui a fait l'un et l'autre ce qu'ils sont. La création architecturale authentique, loin de détruire le site, le parachève. Nul n'a jamais soutenu que le Parthénon défigure l'Acropole ! Il faut, à cet égard, que nous acceptions de remettre en cause certaines habitudes d'esprit qui, à la limite, peuvent être la négation de l'architecture.

L'architecture, ce n'est pas l'acte de poser sur le sol, ici et là, des objets utilitaires appelés bâtiments. Sans doute la création architecturale englo-

be-t-elle la conception et la réalisation des volumes équipés qui correspondent aux besoins de l'habitat, du travail et du loisir. Mais la réduire à l'art de construire est une erreur stérilisante, hélas ! quotidiennement commise au nom du « sens pratique » et faute d'une analyse à laquelle il ne serait pas excessif de consacrer un travail considérable d'approfondissement. L'architecture est, dans son essence, médiation entre l'homme et l'espace. Son empire n'est point borné par la surface extérieure des édifices ou par les limites de leurs dépendances. Selon la formule totalitaire d'Auguste Perret, « mobile ou immobile, tout ce qui occupe l'espace appartient au domaine de l'architecture. »

Il n'existe donc pas un lieu de l'espace qui, du point de vue de l'architecture, puisse être considéré autrement que dans ses rapports avec tous les autres. Sous cet angle, isoler un site pour le protéger et se désintéresser de son environnement naturel ou construit, ce peut être un pis-aller inévitable, ce ne peut pas être authentiquement une attitude d'architecte. Le stade supérieur de la protection des sites, c'est, d'une part, l'introduction des sites protégés dans une composition d'ensemble ; c'est, d'autre part, l'achèvement des sites imparfaits par la création architecturale.

Une véritable politique des sites, c'est, au bout du compte une politique du site dans son ensemble. A l'échelle de nos préoccupations nationales c'est le site français tout entier, de Brest à Strasbourg, de Dunkerque à Perpignan, qu'il s'agit de traiter comme une composition unique. Au point où nous en sommes de notre développement technologique, économique et social, une véritable politique des sites doit constituer l'un des éléments de notre politique d'aménagement du territoire.

